



MOTION INTERSYNDICALE DES BOUCHES DU RHONE du 30 septembre 2015

Il ne se passe plus un jour sans nouvelles annonces du pouvoir contre les salariés, contre les fonctionnaires et la fonction publique, contre leurs droits, contre leurs protections. Pacte de compétitivité, de responsabilité, de solidarité, de stabilité, remise en cause du droit du travail, RGPP, MAP, MAPTAM, Démarche stratégique, ASR, RIFSEEP, PPCR, blocage des salaires, suppressions d'emplois, retenue à la source... Se succèdent à un rythme effréné.

Les suppressions d'emplois sont, en outre, effectuées de manière déguisée par des vacances d'emplois (50 rien que pour les Bouches du Rhône)

Avant-hier, nous apprenions la volonté du gouvernement d'imposer aux contribuables la déclaration internet. L'usager, le contribuable, le citoyen, comme le fonctionnaire, lui-même usager, contribuable et citoyen, sont devenus gênants. Ils doivent disparaître.

Après la promotion de l'e-administration dans laquelle l'usager disparaît dans les méandres du câblage numérique, vous préparer l'i-nhumaine administration.

Le contexte ne cesse de se dégrader pour les salariés, pour les agents de la fonction publique et donc ceux de la DGFIP. Ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés à faire ce constat et à penser que nous avons touché le fond. Force et de constater que votre imagination est sans limite pour porter atteinte à nos missions, à nos emplois, à nos rémunérations, à nos conditions de travail, comme à l'action des représentants élus par les personnels taxée de dangereuse par l'état major de la DRFiP 13.

Les salariés en général, les fonctionnaires en particulier sont aujourd'hui désignés comme responsables de tous les maux. Nous coûtions trop cher en salaire, en charges et en primes, nous sommes trop nombreux, nous sommes trop protégés. Le statut est à abattre.

En quelques semaines le président de la république annonce des suppléments d'économies, c'est-à-dire d'autres suppressions d'emplois, la cour des comptes dénonce les primes excessives, voire mirobolantes des fonctionnaires en particulier des agents de base.

Le ministre de l'économie, Mr Macron, après avoir imposé au parlement une réforme rétrograde du code du travail qui abaisse les droits des salariés, déclare obsolète et même impertinente l'existence du statut de la fonction publique. La ministre de la dite fonction publique s'empresse de le tancer vertement, mais pas pour ce qu'il dit, mais sur le fait qu'il le dise.

La logique qui sous tend la politique que mènent nos dirigeants, les réformes qu'ils nous imposent, ne peut aujourd'hui échapper à personne.

En matière d'emplois, la priorité des priorités nous dit-on, le constat d'échec est patent. C'est en réalité le chômage qui est la priorité du gouvernement. Il montre l'exemple : ce sont des milliers d'emplois qu'il supprime dans la fonction publique. Drôle de manière de lutter contre le chômage.

Les pouvoirs publics privilégient les « économies », les cadeaux aux dirigeants d'entreprises et aux actionnaires. Le CICE, comme les milliards précédemment distribués n'ont toujours

débouché que sur davantage de chômeurs et davantage de salaires, de parachutes dorés et autres retraites chapeaux pour les patrons et les banquiers, eux, vrais responsables de la crise au nom de laquelle il faudrait faire des économies.

Toutes les « réformes » imposées partout et à la DGFIP en particulier n'ont pour finalité que d'adapter le service public aux suppressions d'emplois.

Un des membres de l'état-major le revendiquait pas plus tard que la semaine dernière : « il faut s'adapter sinon nous allons dans le mur »

Ce ne sont pas les salariés ni les organisations syndicales qui construisent le mur. Ce que vous appelez « adaptation » est une fuite en avant qui non content de ne pas arrêter les suppressions d'emplois, donc le chômage, les favorise et les prépare. Les OS ne sont pas dans cette logique mortifère et n'y participeront pas. Nous, nous sommes les défenseurs du service public, de l'emploi et des salariés.

En matière de rémunérations le blocage du point d'indice entre dans sa 7^{ième} année. C'est sans précédent comme la perte de pouvoir d'achat qu'il impose. Les mesurette sur les grilles indiciaires sont très loin de compenser les pertes comme elles sont très éloignées des revendications des personnels, elles s'accompagnent, en outre, de calendriers qui en annulent les maigres gains. Les dernières propositions contenues dans le texte dit « Parcours professionnel, carrière et rémunérations » (PPCR) n'échappent pas à cette règle.

La DGFIP vient de connaître une harmonisation de son régime indemnitaire dont le seul but était de préparer la voie au RIFSEEP. Au passage beaucoup d'agents, malgré les mesures de compensations prévues, perdent des centaines d'euros. La DGFIP alertée, fait la sourde oreille.

Le RIFSEEP, harmonisation des régimes indemnitaires de la fonction publique, n'est pas là pour faire mieux, n'est pas là pour le bien des agents. Le ministère de la fonction publique ne s'en cache d'ailleurs pas. Le but est de favoriser la mobilité inter administration c'est-à-dire de faire sauter un frein aux suppressions d'emplois.

Le PPCR est son pendant version STATUT. Le titre de son premier volet est : Renforcer l'unité de la fonction publique pour l'adapter aux évolutions de l'action publique.

En langage clair cela se traduit par : détruire le statut trop protecteur des salariés pour favoriser la mobilité contrainte et supprimer toujours plus d'emplois.

C'est une remise en cause des droits et garanties des agents : celle-ci est d'ores et déjà impulsée par la volonté de la direction générale de changer certaines règles de gestion, par les évolutions portées au niveau de la fonction publique ou encore par les déclarations gouvernementales sur le temps de travail et sur l'avenir du statut général des fonctionnaires;

C'est pourquoi nos sections syndicales se félicitent que nos 3 organisations au niveau fonction publique aient refusé de signer le projet d'accord PPCR et empêché ainsi l'accord de passer.

La DGFIP ne pourra donc s'appuyer sur l'accord fonction publique pour faire sauter nos garanties et restructurer à tour de bras comme elle comptait le faire.

Il y a une vraie logique, une vraie stratégie du pouvoir à détruire l'intérêt général dont la fonction publique et les fonctionnaires sont l'incarnation, au profit des dividendes versés aux actionnaires, au profit des rémunérations des dirigeants d'entreprise, au profit de l'enrichissement de quelques-uns.

L'ordre du jour du CT est quasi exclusivement consacré à ce qui est appelé : Adaptation des structures et du réseau (ASR)

S'adapter à quoi ?

S'agit-il de s'adapter à des propositions ou décisions prises en commun par les pouvoirs publics, les directions et les personnels, leurs représentants et les usagers ? NON !

La destruction des trésoreries de proximité, la fusion des secteurs SIP, la réorganisation des services de direction, la création de la métropole, l'organisation des SIE, la « réorganisation du réseau », n'ont, à l'évidence, pas pour but de rapprocher l'administration des contribuables ou d'améliorer l'exercice des missions et les conditions de travail des agents. Elles ne répondent en aucune manière à une volonté d'améliorer le service public fiscal pour les usagers et les personnels mais traduisent une volonté de restructuration à marche forcée pour accompagner la poursuite des suppressions d'emplois.

Avec la révision des missions et le prélèvement à la source, le gouvernement s'attaque au cœur de missions de la DGFIP pour aller encore plus loin dans les suppressions d'emplois.

Face à cette situation sans précédent qui voit les missions de la DGFIP, son réseau, les garanties des agents et leurs emplois immédiatement menacés, nos organisations syndicales au niveau national viennent de décider de cesser tout dialogue social national et local dans les CT, groupes de travail tant qu'elles n'auront pas été reçues par le ministre sur la situation de la DGFIP et de ses agents.

Bien évidemment, nos sections s'inscrivent dans ce cadre.

Elles ne peuvent que s'y inscrire quand on voit que ce 30 septembre nous serions même amenés à « voter » sur une réorganisation qui intervient le lendemain : 1er octobre 2015. (point 1, page 4) car pour dialoguer il ne faut pas se contenter de nous informer des décisions déjà prises en nous expliquant qu'il n'y a aucune marge de manœuvre.

Quand elles voient aussi la façon dont la DRFIP procède en voulant supprimer les trésoreries d'Eyguières et Miramas sans mener la moindre étude préalable sur l'impact que cela aurait sur le fonctionnement des services concernés- SIP et trésoreries- et sans tenir compte du soutien que rencontre l'action pour la défense de ces services publics de proximité dans la population (près de 600 habitants d'Eyguières se sont prononcés en quelques heures pour le maintien de leur trésorerie) et auprès des élus locaux tels que le maire de Miramas.

Concernant les transferts d'emplois relatifs à la création de la Métropole, les pistes de travail donnaient jusqu'à 10 emplois à la RFMM.

Dans les documents du CTL, 7 emplois seulement sont concernés.

Comment cette volumétrie a-t-elle été déterminée ? Quels éléments de calcul utilisez-vous ? Quelle information communiquez-vous aux organisations syndicales représentatives ?

Aucune !

Aujourd'hui nos collègues, à 90 jours de la création de la Métropole, ne connaissent même pas le nombre de payes transférées à la RFMM.

Pensez-vous qu'il est justifiable de réduire le nombre d'emplois et de maintenir dans l'ignorance les agents qui reçoivent les missions transférées.

Quelle garantie ont-ils d'avoir a minima les 7 emplois réels au 01/01/2016 ?

Nos sections syndicales ne peuvent que s'inscrire dans le cadre national d'action contre les restructurations quand on voit comment les agents du SIP de Martigues sont traités. Les agents sont venus nombreux aujourd'hui car ils ne comprennent pas pourquoi on veut aujourd'hui restructurer, prétendument pour résoudre des problèmes d'organisation, un SIP qui marche très bien aujourd'hui et obtient des résultats reconnus comme très satisfaisants malgré un ratio charges/emplois défavorable contre la volonté des agents qui font tourner ce service depuis des années. Ils ne comprennent pas qu'on leur ait demandé leur avis sur ce

projet de suppression de 2 secteurs sur 4 pour ne pas en tenir compte ensuite. A quoi cela sert de parler sans cesse de concertation, de dialogue social si c'est pour faire l'inverse de ce que veulent les intéressés? Les agents du SIP de Martigues veulent le maintien de leurs 4 secteurs d'assiette car ils mesurent que le passage à 2 secteurs ne peut que faciliter des suppressions d'emplois.

C'est pourquoi avec la population, les élus et les agents des trésoreries et des SIP concernés (Salon et Istres) nous revendiquons le maintien des trésoreries d'Eyguières et Miramas

avec les collègues de Martigues, nous demandons le maintien des 4 secteurs à Martigues, nous nous opposons aux suppressions de secteurs projetées par la DRFIP

Nous nous opposons aux suppressions de secteur dans tous les SIP

Nous nous opposons à la réorganisation des SIE qui prépare également des fusions de services.

Avec nos organisations et l'ensemble des agents, nous revendiquons l'arrêt pur et simple de l'ASR et des suppressions d'emplois